



Pharmacie

ADMINISTRATION DES VACCINS À L'OFFICINE

Attestation de formation conforme aux exigences réglementaires en vigueur (Arrêté du 8.08.2023)

1 journée • 7 heures • Présentiel

QUELS MÉTIERS ?



Technicien-ne en pharmacie



Préparateur-trice en pharmacie

NC
Poursuite
d'étude

NC
Réussite à
l'examen

NC
Insertion
dans l'emploi
à 6 mois



CRITÈRES D'ENTRÉE :

Public :

- Pharmaciens d'officine et préparateurs en pharmacie amenés à participer à l'activité de vaccination à l'officine.

Pré-requis :

- Être titulaire du diplôme d'état de docteur en pharmacie, du BP préparateur en pharmacie ou du DEUST préparateur/technicien en pharmacie. Aucun prérequis spécifique en matière de prescription vaccinale n'est demandé

Tarif & Contact :

Pas de frais d'inscription

Nous contacter pour les stagiaires de la formation professionnelle

✉ pharmacie@ifa-rouen.fr

☎ 02 35 52 85 43

STATUTS ET FINANCEMENTS :

Formation
continue

TOUS PUBLICS :

- Possibilité de prise en charge des coûts de formation par l'OPCO EP



CONTENU



Évaluation des connaissances en fin de formation • Évaluation pratique individuelle de l'administration d'un vaccin • Délivrance d'une attestation de formation conforme aux exigences réglementaires en vigueur à l'issue de la formation, sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation prévues.

Partie 1

Vaccination et politique vaccinale

- Les grands principes de la vaccination et les différents types de vaccins
- Cadre réglementaire, politique vaccinale et objectifs de santé publique
 - Couverture et efficacité vaccinales, immunité collective
 - Sécurité vaccinale et pharmacovigilance
- Sources d'information utiles en vaccination
 - Évaluation des connaissances

🕒 3h30

Partie 2

Administration du vaccin

- Accueillir et évaluer : l'entretien pré-vaccinal et le recueil du consentement
- Préparer l'acte en toute sécurité : hygiène et gestion des déchets
- Le geste vaccinal : de la préparation à l'administration
- Après l'injection : surveiller et réagir
- Tracer et transmettre les informations
- Simulation du parcours vaccinal et évaluation pratique

🕒 3h30

Au terme de la formation je serai capable de :

- Identifier le cadre réglementaire et les conditions de réalisation de la vaccination à l'officine
- Préparer et sécuriser l'acte vaccinal dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Réaliser une administration vaccinale par voie intramusculaire ou sous-cutanée
- Surveiller le patient après l'injection et savoir prendre en charge une réaction anaphylactique
- Assurer la traçabilité de l'acte vaccinal et la transmission des informations nécessaires

Les + de la formation

Une formation adaptée aux exigences des officines.

Conforme aux objectifs

- Formation réglementaire de 7 heures conforme aux objectifs pédagogiques officiels du module «Administration de vaccins»

Les points forts de la formation :

- Un intervenant professionnel en activité
- 3h30 de théorie et 3h30 de pratique, entièrement en présentiel
- Des contenus adaptés à l'exercice en officine
- Un accompagnement du patient avant, pendant et après la vaccination